

Arrêté n° 2025-706
portant création d'emplois dans le cadre
de la mission Appui Territorial

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 28 et 29 ;

Vu la délibération n°2020-49 du 12 novembre 2020 portant délégation de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création de l'emploi désigné ci-dessous pour satisfaire le besoin de la mission Appui Territorial pour l'année 2025 et 2026 ;

Arrête :

Article 1 :

Pour la période du 12 décembre 2025 au 31 mars 2026, il est procédé à la création de 2 emplois dont la liste est annexée au présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Préfet du Puy-de-Dôme, au Payeur départemental, comptable du Centre de Gestion et publié sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr.

Fait à Clermont-Ferrand, le **05 JAN. 2026**

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon


CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION
DU
PUY-DE-DÔME

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

ARRÊTÉ 2025-706 - ANNEXE

Filière	Catégorie	Grade	Quotité tps de travail	Motif de recrutement	Date de création	Date de suppression	Nombre de postes
Administrative	B	Rédacteur	12/35 ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP	12/12/2025	31/03/2026	1
Administrative	B	Rédacteur	24/35 ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP	15/12/2025	11/01/2026	1